

# «Une véritable cartographie

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIE RABRÉAUD

*La DCP vient de rééditer un livre de légendes sur Māhina. C'est Hubert Brémond qui avait recueilli la parole de trois anciens de la commune : Teuraheimata a Heua, Tāfa 'i Louis a Teaoatea et Tefano Tairui. Ce livre, édité en 1978, trouve une nouvelle vie en 2026 pour que ces savoirs se transmettent encore et permettent aux jeunes générations de mieux connaître leur commune.*

**Ce livret est la réédition d'un livre d'Hubert Brémond. De quand date-t-il et qui était Hubert Brémond ?**

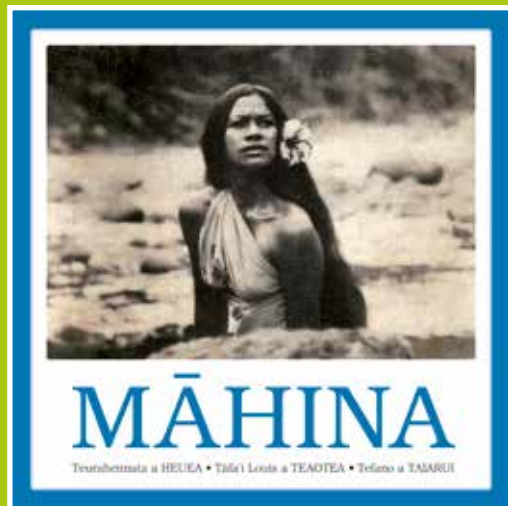
« Il convient de considérer la contribution aussi brillante que notoire apportée à la sauvegarde de ces savoirs et de ces compétences par Hubert Brémond. En endossant à son tour cette fonction de voix collective placée au service du bien commun lors de l'édition du livret *Māhina*, en 1978, il a permis de préserver de l'oubli une part significative de ce précieux patrimoine. Ce travail, recueilli auprès de personnes dépositaires des expressions de la tradition culturelle polynésienne, constitue aujourd'hui un témoignage essentiel de la transmission des savoirs. Nous disposons de peu d'informations concernant Hubert Brémond, dont les ayants droit, ses enfants, ont souhaité préserver la discrétion entourant sa vie personnelle. Nous retenons néanmoins l'essentiel : le remarquable travail de transcription et d'adaptation qu'il a accompli. Celui-ci a enrichi le matériel pédagogique consacré à l'apprentissage du *reo mā'ohi* ainsi qu'à la transmission de ces éléments patrimoniaux au sein des établissements scolaires. Son engagement a contribué de manière significative à la valorisation et à la pérennisation de ces savoirs culturels. »

**Comment ont été recueillies ces légendes ?**

« Elles ont été principalement recueillies par collecte orale, auprès de personnes reconnues de la tradition culturelle polynésienne de Māhina : anciens, conteurs, détenteurs de savoirs familiaux ou communautaires. Elles reposent généralement sur des entretiens directs, une transcription fidèle des paroles recueillies, un travail de vulgarisation pour rendre le récit accessible à tous. »

**Qui étaient Teuraheimata a Heua, Tāfa 'i Louis a Teaoatea et Tefano Tairui ?**

« Teuraheimata a Heua, Tāfa 'i Louis a Teaoatea et Tefano Tairui étaient des *matahiapo*, c'est-à-dire des anciens reconnus au sein de leur communauté. Ils étaient déten-



teurs de savoirs traditionnels et identifiés localement pour leur connaissance approfondie du *reo mā'ohi*, ainsi que pour leur maîtrise des récits ancestraux transmis de génération en génération.

En tant que gardiens de la mémoire orale, ils ont contribué à la transmission de ces patrimoines immatériels, participant ainsi à leur préservation et à leur valorisation pour les générations futures. »

**Que racontent ces histoires ?**

« Ces récits et chants constituent une véritable cartographie culturelle et mémorielle de Māhina. Ils évoquent les origines des lieux, les figures héroïques comme Tāfa 'i ou Hiro, les personnages spirituels tels que le prêtre Manemane, ainsi que des épisodes marquants comme des batailles ou des événements fondateurs. À travers des légendes liées aux reliefs, aux baies, aux terres et aux animaux symboliques, ils expriment le lien profond entre la communauté, le paysage et le sacré. Les chants toponymiques et polyphoniques participent quant à eux à la transmission orale des savoirs, renforçant l'identité collective et la continuité intergénérationnelle au sein de la tradition culturelle *mā'ohi*.

Ces histoires aident simplement à mieux comprendre Māhina et ses héros d'autrefois. Elles racontent comment certains

# culturelle et mémorielle de Māhina »

lieux ont été nommés, quels événements importants s'y sont déroulés et qui étaient les personnages courageux ou marquants du passé. Grâce à ces légendes et à ces chants, on découvre que les montagnes, les baies ou les terres ne sont pas seulement des paysages, mais des endroits chargés d'histoire. En résumé, elles permettent de mieux connaître l'identité de Māhina et de garder vivante la mémoire de ses anciens. »

**À partir de quand est apparue cette volonté de mettre par écrit ce qui était jusqu'ici transmis oralement ?**

« Cela a surtout commencé au XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreux endroits, y compris en Polynésie. Avant, tout se transmettait à l'oral, de génération en génération. Les premières personnes qui ont pris des notes ou écrit des histoires l'ont fait pour préserver la culture et les traditions, souvent parce qu'elles craignaient que ces récits disparaissent avec le temps. »

**Dans quel but un groupe de travail des anciens de la commune a-t-il été constitué à l'occasion de cette réédition ?**

« Pour cette réédition, un groupe de travail a été constitué avec les anciens de la commune ainsi qu'avec les ayants droit de Teuraheimata a Heua, Tāfa'i Louis a Teao-tea et Tefano Taiarui. Leur rôle était de relire attentivement le contenu, de vérifier les informations et d'apporter des corrections si nécessaire. L'objectif n'était pas de modifier l'esprit de l'ouvrage, mais de rectifier certains détails comme des noms de lieux, des précisions historiques ou des éléments de mémoire locale afin que le livret soit le plus fidèle possible à la réalité et à la tradition. »

**Pourquoi avoir choisi de conserver l'ouvrage initial quasiment en l'état pour cette réédition ?**

« En 2023, le cabinet d'Éliane Tevahitua nous a demandé de retravailler ce livret, car il y avait plusieurs demandes du public pour mieux connaître la toponymie et les traditions liées à la commune de Māhina. Nous avons donc mené un véritable travail de recherche : identifier les ayants droit, comprendre l'histoire de l'auteur, retracer les conditions de publication initiale — comment l'ouvrage avait été édité et par qui. C'était un travail de récolement complexe, mais il a permis d'aboutir à cette réédition.

Nous avons également fait le choix de conserver le livret en *reo mā'ohi*, afin de participer à la revitalisation de la langue

polynésienne et encourager les jeunes à se réapproprier leur langue et leur culture. Cependant, le contenu est aussi traduit en français et en anglais ; il sera disponible sur notre site internet. La version papier restera, elle, en *reo mā'ohi*, pour garder toute sa force symbolique et culturelle. »

**On peut y trouver des photos aussi et même une carte dessinée de Tahiti : cela contribue à « l'ambiance » de l'ouvrage ?**

« À l'origine, l'ouvrage contenait déjà des photos, des images, une carte de Māhina ainsi que des illustrations dessinées par l'auteur. Pour cette réédition, nous avons essayé de récupérer un maximum de fichiers avec l'aide de notre infographiste. Cela a été assez complexe, car nous voulions rester fidèles aux documents d'origine et conserver l'esprit initial de la publication. Ces éléments visuels participent pleinement à l'ambiance du livret : ils rendent le texte plus vivant, permettent de mieux visualiser les lieux et les personnes, et apportent aussi un peu de dynamisme à l'ensemble, sans trahir l'œuvre originale. »

**Où pourra-t-on trouver ce livret ?**

« Comme d'habitude, le livret sera distribué dans les établissements scolaires du premier degré ainsi que dans les bibliothèques scolaires. L'objectif est de le mettre à la portée des élèves dès le plus jeune âge. Il permettra aux enseignants de travailler sur la toponymie et les traditions locales. Le public pourra également le télécharger en version numérique sur notre site internet. Ainsi, le contenu sera accessible à la fois aux scolaires et au grand public. »

**La DCP édite régulièrement des livrets, quelles communes ont déjà été concernées et quels sont les prochains sujets des livrets à venir ?**

« La Direction édite également d'autres livrets thématiques dans le cadre de collections comme *Te Hono'a u'i*, qui explorent différents sujets culturels. Ces dernières années, nous avons publié des livrets consacrés à plusieurs communes, notamment Teahupo'o, Tautira, Taputapuātea, Fatu Hiva, Vavau et Maupiti, pour ne citer qu'elles. Concernant les prochaines publications, nous travaillons actuellement sur une tradition orale de Rangiroa, un livret de légendes transcrit par Sylviane Racine, à partir des récits contés par le capitaine Punua, et un livret travaillé par Simone Grand et Moearii Darius. Ce seront les prochains titres à paraître. » ♦